

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 18 décembre 2023 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS,
Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU,
Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT,
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine DAVID, Martine GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT, Laurent LAUVAUX Conseillers communaux.

Objet n°30 - Questions orales de Monsieur le Conseiller Yves Guevar relatives à l'entretien du hall des Sports Champ de la lune, à la route Evelyne Axell et aux PFAS dans l'eau de distribution à Ronquières et autre pollution potentielle

L'Assemblée générale prend connaissance des questions orales de Monsieur le Conseiller Yves Guevar relatives à l'entretien du hall des Sports Champ de la lune et à la route Evelyne Axell.

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames, Messieurs les Echevins
Madame la Présidente du CPAS,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Entretien du hall des Sports Champ de la lune - Etat des lieux

Au nom des utilisateurs du hall des sports du Champ de la Lune, je suis intervenu lors des conseils communaux des 21 octobre 2014, 06 juin 2019, 27 mars 2023 et 26 juin 2023 pour dénoncer quelques problèmes importants dans le hall, pour rappel :

- Température aléatoire des douches, dépassant allègrement les 50° sans possibilité de mitiger, boutons de douche défectueux qui laissent échapper de l'eau lorsqu'on les active...
- En 2019, vous déclariez que 2 chaudières avaient dû être arrêtées à cause d'un problème d'étanchéité au gaz et qu'une seule n'avait pu être maintenue en fonctionnement

- En juin 2023, vous dites que le marché est dans les mains de la cellule Marchés publics après avoir été réglé techniquement par la RCA
Pouvez-vous nous informer de la situation du dossier et un planning de réalisation ?
Comptez-vous faire quelque chose pour remplacer les boutons de douche défectueux ?

- Éclairage défaillant et énergivore : depuis 2014 je reviens régulièrement sur l'éclairage du hall. Non seulement les ampoules au sodium sont énergivores mais elles ont une faible durée de vie par rapport à d'autres technologies...

- En juin 2019, vous reconnaissiez la problématique en déclarant que, je cite : « le système actuel est obsolète et devra être remplacé dès que possible, qu'une étude avait été réalisée gratuitement par Philips mais que les moyens financiers devaient être débloqués », lesquels, sauf erreur, étaient, budgétés en 2023...
Pouvez-vous nous informer de la situation du dossier éclairage LED et un planning de réalisation ?

- Sol usé par le temps (25 ans) et l'utilisation intensive, devenu glissant à certains endroits mettant en danger l'intégrité physique les sportifs... il y a maintenant urgence !

- En juin 2023, vous signalez que « votre agent technique est dessus ... » et que c'est prévu l' « Année prochaine » donc 2024...
Il me revient qu'au budget 2024 de la RCA rien n'est prévu pour le sol en 2024 ce qui a amené le groupe Ensemble à s'opposer au budget. Pouvez-vous confirmer cela ?

Pour les utilisateurs du hall des sports, merci pour vos réponses.

Monsieur le Bourgmestre, Maxime DAYE, répond à la question.

Merci monsieur le Conseiller.

Le représentant des utilisateurs des infrastructures sportives c'est Monsieur FOHAL.

Comme vous l'avez su, puisque vous avez eu l'information par votre représentant au Conseil d'administration de Braine ô sports le CA de BOS et vous savez donc que les points relatifs à cela étaient très houleux. J'aurais osé dire que ça ne sert à rien de rajouter une couche. Mais bon, visiblement, si. Et je partage beaucoup de vos préoccupations.

Mais on travaille avec des personnes qui ont beaucoup de travail et notamment, nous devons gérer énormément d'aires de jeux. Un homme seul ne peut pas tout faire et la RCA va engager une personne supplémentaire. Le cahier spécial des charges de la chaudière passera au conseil d'administration de janvier.

En ce qui concerne l'éclairage LED et la réfection du sol ce sera pour le budget 2025 car on ne pourra pas le faire en 2024 ni en termes de moyens humains, ni du fait des élections.

Monsieur le Conseiller Yves Guévar utilise son droit de réponse

En conclusion : chauffage début de janvier 2024 pour le cahier spécial des charges, éclairage et le sol en 2025.

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE confirme. Je précise qu'il y a des membres au CA qui vous communiquent des informations et en plus on a un plan d'entreprise voté ici même en AG et dedans il y a des dates. Il suffit de le lire. Je m'étais engagé que ce soit en 2024 en espérant que le cahier spécial des charges soit préparé en 2023 mais malheureusement, il n'a pas pu être fait. Et c'est Monsieur FOHAL qui est là pour représenter les clubs sportifs.

Route Evelyne Axell

Cette nouvelle voirie, pas encore terminée, reliera le chemin de Feluy au chevauchoire de Binche.

Aujourd'hui, seule sa partie chemin de Feluy – parking SNCB à l'arrière de la gare est réalisée.

Cette partie de voirie est aussi connue comme le « mur de Braine » tellement sa pente est importante... les piétons et les cyclistes apprécient !

Début décembre, il y a eu une petite période hivernale avec un peu de neige et du verglas. Un matin, impossible pour les voitures, même équipées de pneus hiver, de grimper le « mur de Braine » et profiter de leur abonnement de parking.

- Que s'est-il passé ? Si les rues de Braine ont été « salées » de manière préventive, merci aux équipes, la route Evelyne Axell a-t-elle été oubliée ?
- A moins que ce soit la responsabilité de la SNCB ou Infrabel sur base d'une convention ? Sincèrement, je vois mal la SNCB « saler » une portion de 200m de voirie... ? Si convention il y a, qu'en adviendra-t-il quand la route sera complète ? Qui s'occupera de son entretien et son salage en période hivernale ? Sera-t-elle « donnée » à la commune comme pour les voiries du quartier champ du Moulin ?
- Pouvez-vous me dire ce qu'il en sera pour l'ensemble des voiries et espaces verts de ce nouveau lotissement ?

Merci pour vos explications.

Monsieur l'Echevin André-Paul Coppens répond à la question.

Nous vous remercions pour votre interpellation.

Initialement une convention existe entre la Ville et la SNCB pour le salage des parkings P1 & P2. Celle-ci étant complexe dans sa réalisation pour plusieurs raisons (présence de voitures, matériel non adapté, politique de salage différente ...), notre Service Travaux en accord avec la SNCB a proposé de prendre en charge les entretiens des abords des deux parkings (plantations, tontes, débroussaillages, élagages et nettoyages). Ce qui se faisait par ailleurs déjà par le passé.

Le P3, quant à lui, est accessible par une voirie toujours considérée comme « privée ». Ce qui nous laissait penser effectivement que cette rampe d'accès serait salée au même titre que le parking par le marché de la SNCB.

Nous sommes dès lors vraiment désolé de la situation exceptionnelle rencontrée qui ne devrait plus se reproduire à l'avenir.

En effet, en date du 11 décembre 2023, un mail de l'agent technique du Service Travaux gérant les épandages a été envoyé à l'entreprise privée chargée du salage de cette zone afin que cette portion de voirie soit ajoutée au circuit de base. La même info a été ajoutée en interne pour nos ouvriers qui, en raison du marché de Noël, étaient mobilisés par d'autres tâches.

En ce qui concerne les entretiens des futures voiries et espaces verts (non encore créés), une fois repris dans le giron communal, ceux-ci seront gérés par le Service des Travaux selon les mêmes procédures que celles appliquées à l'avenue Alix de Namur.

PFAS dans l'eau de distribution à Ronquières et autre pollution potentielle

Les derniers chiffres de la pollution aux PFAS pour Ronquières montrent un mieux en étant « sous » le futur seuil européen que d'autres pays estiment trop haut... La santé est bien quelque chose qu'on ne brade pas... De plus, une partie d'Hennuyères est également touchée, entre autres côté rue Rouge Bouton et bas de la rue du Bois, alimentée par la même « source » que Ronquières via la canalisation qui longe le canal. S'il y a eu une mobilisation sur Ronquières lors de la première semaine de la découverte de la pollution, Hennuyères a été oublié. Ces derniers jours, le retour que nous avons eu « sur le terrain » de la part des villageois ou de l'horeca (impact direct sur la fréquentation des établissements) est plutôt un sentiment d'abandon... Ce n'est pas un jugement sur ce qui a été entrepris pour gérer cette crise mais une remontée au conseil communal d'un ressenti des ronquiérois, sans doute après la surmédiation des premiers jours de la découverte de cette pollution.

- Au-delà de l'eau de distribution, il y a également, sur le périmètre, des traces de particules et présence d'eau de surface polluée, soit par des nitrates ou des rejets industriels avec un impact possible sur les produits maraîchers locaux, dont les œufs, les légumes... ainsi que les animaux d'élevage. Ces secteurs peuvent donc être directement touchés et par corolaire l'horeca qui se fournit à proximité.
- Qu'en est-il des recherches sur la source de la pollution aux PFAS et ses responsables ? A-t-on déjà des pistes ? Si des puits ou les eaux proviennent du sud de la rue Triboureaux à Ecaussinnes, on peut craindre le pire d'autant quand on voit les types de certaines entreprises situées à proximité, par exemple, du trou Rivier, propriété de Vivaqua...
- Les batteries de l'unité de traitement au charbon actif situées à Ecaussinnes font diminuer les taux ... Est-ce la seule solution proposée par Vivaqua ? Est-ce que cela suffit sur le long terme pour amener des taux de PFAS de manière permanente sous le seuil critique pour la santé ? N'oublions pas que les batteries à charbon actif nécessitent un entretien régulier... Nous préférons la suppression de la source de la pollution.
- Est-il envisagé des analyses sur les autres pollutions possibles ? avec recherche et suppression des sources responsables ? Puisque cela dépasse largement le territoire brainois, existe-t-il une coordination intercommunale et si oui, comment fonctionne-t-elle ?

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question.

Merci je réponds à Christine et beaucoup aura été répondu pour Yves.

Comme vous le savez, Vivaqua a commencé le 20 novembre à alimenter un troisième traitement au charbon à Ecaussinnes et il faut 3 mois pour avoir des résultats. Donc ce n'est pas terminé. Les taux diminuent déjà fortement. Il faut savoir que les taux sont établis à l'année mais la SWDE s'est engagée à faire des tests plus rapidement. On descend actuellement à 60.

Merci à Christine dans les précisions car vous Monsieur Guévar, vous êtes tombé dans le panneau. L'eau de Ronquières ne vient pas d'Ecaussinnes mais de Ghlin et c'est là que l'eau est puisée et arrive dans une unité de traitement à Ecaussinnes et est renvoyée ensuite vers Ronquières, Ittre et consorts. Il y a 19 puits de captage sur Ghlin, Nimy, ...

Vivaqua a porté plainte au SPW en avril 2023. Mais nous regrettons qu'elle n'ait pas prévenu les communes affrétées par ce captage.

Pour le charbon actif, nous avons voulu nous-mêmes faire les tests. Nous avons 7 prélèvements d'eau et à l'école de Ronquières, 2 prélèvements dont une connexion à la fontaine à eau. Nous avons constaté une diminution : de 88 au robinet à 32 à la fontaine à eau. Chez un particulier avec des charbons actifs, on est diminué jusqu'à 20 mg/litre. Bien sûr, ce n'est pas scientifique.

Est qu'il y a des primes à attendre de la Ministre ? Elle a dit sa volonté de mettre le point au Gouvernement wallon et nous avons appris qu'en effet, c'est en débat.

Est-ce qu'une nouvelle distribution d'eau est prévue ? Non. On a écrit un courrier aux Ronquiérois. Nous voulions le distribuer par la poste mais Be-poste avait des délais de plus de 10 jours et donc finalement nos ouvriers l'ont fait. Nous avons fait un toutes boîtes précisant, notamment, que nous consacrons notre énergie sur les publics à risques. Toutes ces personnes peuvent encore avoir des eaux payées par la Ville via le PCS. Les coordonnées sont sur le courrier.

Sur les aliments, il y avait des craintes de l'HORECA et des éleveurs bio. Nous avons travaillé là-dessus et avons reçu les résultats sur les œufs. La norme est de 1709 ng par kg et nous sommes sur 100 ng par kilo et donc il n'y a qu'une infime proportion de PFAS dans les œufs.

Pour le dossier mêlé sur les eaux de surface (ce sont deux dossiers très différents) notre service environnement a pris les contacts avec son homologue d'Ecaussinnes pour le renouvellement du permis d'une entreprise et avons aussi un rendez-vous avec un avocat qui défend les citoyens.

Les gens d'hennuyères n'ont pas été oubliés Monsieur Guévar. Nous avons tardé à communiquer avec nos citoyens car nous avons eu du mal avec la SWDE pour avoir des données sur les maisons exactes qui étaient concernées. Et ce n'est pas qu'une proportion de la rue du Bois. La distribution de cette eau commence à mon domicile pour se terminer à celui de notre premier échevin. Je tiens à dire que mon collègue d'Ittre n'a pas souhaité réagir.

Les taux à Hennuyères sont en train de diminuer même si déjà plus bas. Les habitants d'Hennuyères ont aussi eu un toute boîte.

Nous n'avons cessé de communiquer y compris sur la diminution du taux de PFAS. Mais la presse ne fait pas l'écho des informations sur les bonnes nouvelles. C'est pareil sur les réseaux sociaux, quand c'est une bonne nouvelle, les gens ne likent pas alors que les mauvaises nouvelles les gens lisent.

Monsieur le Conseiller Yves Guevar utilise son droit de réponse

Merci pour la réponse. Je tiens à dire que j'ai écrit sans avoir connaissance des courriers. Pour le dernier courrier à Ronquières, je ne l'ai appris que quand ma question était déjà envoyée.